

Bulletin d'information #2

(pour feuillet paroissial, site web, page Facebook, etc.)

Journée mondiale du mariage 2^e dimanche de février

Qu'est-ce qu'une bénédiction apostolique ?

Saint Jean Paul II a donné en 1993 sa bénédiction apostolique pour la Journée mondiale du mariage, instituée en 1981 aux États-Unis.

La bénédiction apostolique est accordée par le pape lors d'occasions spéciales. Ce peut être pour des noces d'or (50 ans) par exemple, lorsque les époux sont catholiques et pratiquants. Ce peut être pour un anniversaire sacerdotal, ou pour tout événement marquant de la vie chrétienne. Ainsi, la Journée mondiale du mariage met à l'honneur un sacrement qui consacre l'amour entre deux personnes. C'est pourquoi le pape Jean-Paul II a accordé sa bénédiction et décrété que le deuxième dimanche de février serait consacré à cette Journée.

On peut demander une bénédiction apostolique en ligne (<https://www.elemosineria.va/papal-blessing-parchments/?lang=fr>) en remplissant les conditions de la demande et en acquittant les frais afférents. Elle sera imprimée sur du papier parchemin.

Si vous souhaitez plus d'information sur le mariage, vous pouvez contacter le responsable de la pastorale du mariage ou des vocations de votre milieu au XXX-XXX-XXXX ou le Carrefour intervocationnel au 514-271-5659 / www.carrefourintervocationnel.ca

**N'hésitez pas à adapter ce message pour votre réalité communautaire et ecclésiale*